



Dieppe, le 29 octobre 2018

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Alors que l'hiver au Nouveau-Brunswick peut parfois être rude et causer des conditions difficiles sur les routes, nous souhaitons clarifier nos procédures lors de la fermeture des écoles en cas de tempête. Sachez, tout d'abord, que nous nous engageons à faire tous les efforts possibles pour maintenir les écoles ouvertes et maximiser le temps d'apprentissage. Toutefois, notre première priorité demeure la sécurité des enfants.

En tant que directrice générale du district scolaire, j'assume la responsabilité de la fermeture des écoles du District scolaire francophone Sud en cas de tempête ou lorsque les mauvaises conditions des routes rendraient difficile le transport des élèves. Cette décision est prise après consultation avec les responsables du transport scolaire et des districts avoisinants en consultant d'abord les **rapports météorologiques** et le **ministère des Transports et de l'Infrastructure**. La décision de fermer les écoles doit être prise avant 6 h. Dans l'éventualité d'une fermeture, le tableau des retards et fermetures sur notre site Internet sera mis à jour à partir de 6 h et les messages seront acheminés aux radios locales en même temps.

Nous vous prions de noter que la décision de fermer les écoles ou de les garder ouvertes est basée sur l'information qui est disponible à 5 h 30 le matin. Il est possible que notre décision soit discutable, toutefois, nous demandons votre collaboration puisque **la décision finale d'envoyer votre enfant à l'école lorsque l'école est ouverte, même en cas de météo incertaine, vous revient. Si vous considérez que votre enfant devrait rester à la maison en raison de la mauvaise condition des routes de votre région, vous devez exercer votre droit de le garder à la maison en avisant l'école de votre décision.**

Les annonces de fermeture des classes se feront :

- Au <http://francophonesud.nbed.nb.ca> via le tableau **Retards et fermetures**
- à l'antenne de votre radio locale à partir de 6 h ;
- au numéro sans frais : **1-877-551-5553**, et ce par région :

---

**Région de Fredericton**

Sainte-Anne, École des Bâtisseurs, École Les Éclaireurs

**Région d'Oromocto**

Arc-en-ciel

**Région de Quispamsis/  
Hampton**

École des Pionniers

---



**District scolaire  
francophone Sud**

*Apprendre. Grandir. Devenir.*

425, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick E1A 1P2

Téléphone : 506 856-3333 • Sans frais : 1 888 268-9088

Télécopieur : 506 856-3254

<b>Région de Saint-Jean</b>	Samuel-de-Champlain
<b>Région de Bouctouche</b>	Blanche-Bourgeois, Calixte-F.-Savoie, Camille-Vautour, Clément-Cormier, Dr-Marguerite-Michaud, Mont-Carmel, Notre-Dame
<b>Région de Shédiac</b>	Donat-Robichaud, Grande-Digue, Louis-J.-Robichaud, Mgr-François-Bourgeois, Père-Edgar-T.-LeBlanc
<b>Région de Saint-Louis</b>	Mgr-Marcel-François-Richard, Soleil Levant
<b>Région de Rogersville</b>	Étoile de l'Acadie
<b>Région de Baie Ste-Anne</b>	Régionale de Baie Ste-Anne
<b>Région de Miramichi</b>	Carrefour Beausoleil
<b>Région de Dieppe/Memramcook</b>	Abbey-Landry, Amirault, Anna-Malenfant, Antonine-Maillet, Carrefour de l'Acadie, Le Marais, Mathieu-Martin, Ste-Thérèse
<b>Région de Moncton</b>	Champlain, L'Odyssée, Le Mascaret, Le Sommet, Ste-Bernadette, St-Henri

En vous souhaitant une agréable saison hivernale, je vous prie d'accepter, chers parents, tuteurs et tutrices, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

Monique Boudreau